



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
HAUTE-SAVOIE

Cahier des Charges DLA 74

Atelier collectif : « Mécénat et partenariats privés : comment mieux les développer au service de mon projet »

FRANCE ACTIVE 
Les entrepreneurs engagés
SAVOIE MONT-BLANC

Financiers principaux



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Cette action est
cofinancée par le
Fonds social européen dans
le cadre du programme
opérationnel régional « Emploi
et Inclusion » 2014-2020.

PREAMBULE

Dans le cadre du soutien aux structures employeuses de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire, le Dispositif Local d'Accompagnement de la Haute-Savoie porté par France Active Savoie Mont-Blanc, a pour mission de favoriser la consolidation des structures du territoire développant des activités d'utilité sociale et créatrices d'emplois.

A cette fin, le DLA de la Haute-Savoie souhaite apporter un soutien technique additionnel à ces structures, en leur proposant une session d'accompagnement collectif sur un thème pouvant intéresser plusieurs structures d'un même secteur d'activité ou confrontées à un même type de difficultés, afin de favoriser une dynamique de mutualisation et de réflexion commune.

PUBLIC CIBLE

Administrateur(s).trice(s) (président.e, trésorier.e,...) et salarié.e(s) gestionnaires des petites et moyennes structures employeuses du département de la Haute-Savoie.

Organisation de l'atelier sous réserve d'un nombre suffisant d'associations intéressées (minimum de 3 structures inscrites). Il est prévu au maximum 8 structures participantes (participation d'une ou 2 personnes par structure, idéalement un binôme salarié.e/bénévole).

OBJECTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement aura pour objectif d'apporter une démarche méthodologique sur le montage de partenariats associations/entreprises. Les journées collectives seront dédiées à la mise à niveau collective (cadre légal, fiscal, juridique,...), l'apport et la co-construction d'outils méthodologiques, l'identification du potentiel de partenariat, le montage de dossier, les méthodes de travail, et l'évaluation de la valeur ajoutée apportée par les partenariats.

L'objectif de cet atelier est de permettre aux structures participantes de :

- Cerner l'environnement juridique et fiscal des financements privés
- Connaître et comprendre les différentes formes de partenariats possibles avec les acteurs privés/entreprises
- Les aider à identifier leurs besoins et à structurer leurs propositions pour aller à la rencontre des entreprises
- Les outiller pour chacune de ces étapes
- Les aider à préparer la rencontre, l'échange et la collaboration avec les entreprises
- Mettre la dynamique en place pour un développement effectif des partenariats après l'accompagnement
- Anticiper le suivi et l'évaluation de la démarche

Résultats attendus :

Grâce à cet atelier, les structures participantes devront être en capacité de mettre en œuvre, au sein de leur organisation, une démarche de développement des partenariats efficiente.

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

Consultant : Stéphane Barré du cabinet SB Conseil

1.1. Temps individuel préparatoire en amont de l'atelier collectif :

En amont du temps collectif, le/la consultant.e prendra contact avec l'ensemble des structures participantes afin d'évaluer précisément leurs besoins et de construire les journées d'accompagnement collectif au plus juste (réalisation d'un rapide pré-diagnostic/questionnaire/état des lieux).

1.2. Temps collectif : 2 jours

- **Echanges autour des besoins et questionnements communs**
- **Repérer et comprendre les enjeux des divers types de partenariats et financements existants entre le secteur associatif/structures d'intérêt général et les entreprises capitalistiques/structures privées :**
 - Présentation et compréhension des enjeux des différentes formes de partenariats privés : coopération économique, financements (dons, fondations, mécénat, sponsoring), mécénat de compétences, innovation sociale, politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE)... Ce qu'on peut en attendre, et les idées reçues.
 - Remise à niveau collective sur les aspects juridiques, techniques, fiscaux (notamment en matière de mécénat).
 - Echange de pratiques entre structures notamment pour s'appuyer sur celles qui auraient déjà tenté l'expérience → **possibilité de faire intervenir une structure qui serait déjà aller assez loin sur ces thématiques.**
- **Méthodologie et stratégie : les processus de construction et de développement de partenariats/financements entre le secteur associatif et les structures privées**
 - Méthode de recherche, identification et ciblage des entreprises : identification des étapes clés pour la mise en place d'un partenariat avec une entreprise.
 - Réflexion sur la ou les stratégie(s) à développer par rapport au projet et à l'environnement des structures :
 - Quelles sont les finalités pour l'association ? Quel impact sur son projet associatif ?
 - Comment anticiper et lever les éventuels freins internes ?
 - Comment identifier les motivations des partenaires ?
 - Quelles sont les règles juridiques et fiscales qui s'appliquent ?
 - Comment structurer sa demande et construire une offre de partenariat ?
 - Réflexion sur les outils à mettre en place pour appuyer la démarche (développement de contacts, formalisation des propositions, suivi des conventions et des financements...)
 - Formalisation d'offres de partenariats adaptées pour chaque structure.
 - Comment construire du dialogue et de la confiance mutuelle dans l'intérêt des 2 parties ?
 - Comment animer et pérenniser un partenariat ?
 - Bien penser en amont les éléments d'évaluation de l'impact

NB : Les notions abordées sont adaptables dans des petites structures qui n'ont pas forcément d'expertise dans ce domaine.

1.3. Suivi individuel (en fonction des besoins)

A l'issue de cette première phase d'accompagnement, un temps d'échanges aura lieu avec le DLA pour évoquer avec les structures participantes l'apport de cette première phase, vérifier la mobilisation des associations et analyser l'opportunité d'entreprendre une démarche de partenariat pour chacune d'entre elles. Le cas échéant, une deuxième phase d'accompagnement individuel pourra être proposée. Ce temps individuel permettra de creuser de manière opérationnelle avec l'association une action de développement sur un ou plusieurs partenariats qu'elle souhaite entreprendre.

Le cas échéant cet accompagnement individuel sera organisé rapidement après le temps collectif et pourra être fractionné en plusieurs demi-journées.

LIEUX, DATES ET COÛT DE L'INTERVENTION

- Lieux :

- dans les locaux de France Active Savoie Mont-Blanc (Annecy) pour les journées collectives ou autres lieux sur le bassin annecien (ce format pourra être adapté à distance en fonction de l'évolution de la situation sanitaire)
- dans les locaux des structures pour les journées individuelles (ou à distance en fonction de l'évolution de la situation sanitaire)

- Dates :
 - Les 2 journées collectives se dérouleront les **23 juin et 5 juillet 2022**
 - Les temps d'accompagnements individuels seront programmés avec les structures intéressées avant la fin de l'année 2022
- Coût : gratuit (nombre de places limitées, sur inscription préalable)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Auprès de Sophie IRVINE, Assistante de gestion,
France Active Savoie Mont-Blanc – DLA 74 :**
mail : s.irvine@franceactive-savoie-montblanc.org
tel : 04 79 69 11 01